

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Larrivé, 21 février 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 4 p. (234r, 235r, 236v, 237v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Larrivé, 21 février 1877, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (18)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49230>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 février 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larrivé](#)

Lieu de destination Corbigny (Nièvre)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin demande à Larrivé une série de renseignements sur les travaux conduits par Richon, qui sont à l'arrêt. Il lui demande de consulter le journal du chantier pour répondre à ses questions. Il lui confie une lettre destinée à Richon. Il lui demande de mesurer la profondeur du sondage. Il voudrait savoir si le blocage du trépan de sondage ne résulte pas d'un acte de malveillance.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Information](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 11 février 1872 234

Monsieur Loxivi,

J'ai reçu votre lettre du 18^{te} et vous remercie des renseignements qu'elle contient.

J'en ai enfin reçu une aussi de M. Boichon qui m'informe de l'impuissance où il semble se trouver pour sortir de l'embarras dans lequel il est. Mais cette lettre de M. Boichon a le défaut de ne pas me renseigner suffisamment sur les faits qui motivent cette situation.

J'éprouve donc le besoin de faire prendre des renseignements plus précis que ceux qui m'en ont été donnés et, puisque vous m'y assistez, je vous prie de bien vouloir les prendre vous-même pour moi.

Je désire surtout savoir :

— Quel jour, à quelle heure, et en présence de qui l'arrêt du trépan a eu lieu ?

— Si c'était pendant la marche du travail, ou si cela est survenu à une remise ou marche après un temps de repos ?

— A quelle cause on a attribué à ce moment, l'arrêt du trépan ?

— A quelle cause on l'a attribué après ?

Toutes ces choses ont une grande importance à mes yeux, veuillez n'en rien négliger.

Ce que M. Richon m'écrit lui-même à ce sujet est contradictoire.

- J'ai à vous dire aussi que M. Richon, aux termes de ses engagements avec moi, est obligé de tenir un registre ou journal relatif, jour par jour, la marche du travail. Ce registre doit être tenu constamment à ma disposition ou à celle de mon fondé de pouvoir. La
- première chose à faire pour vous sera donc de lui demander en mon nom, immédiatement, communication de ce registre, d'en
 - faire le relevé ou la copie depuis au moins le 1^{er} janvier dernier, de faire d'une façon régulière le constat des inscriptions faites sur ce registre pendant tout ce temps, enfin de
 - vérifier s'il a été régulièrement tenu pièce par pièce.

C'est quand vous aurez pris cette mesure que vous vous rendrez compte des causes et des circonstances de l'arrêt du sondage, comme je vous l'ai dit ci-dessus.

- Je fais du reste passer par vos mains, en vous priant de la remettre vous-même, la lettre ci-jointe que j'écris à M. Richon en réponse à sa dernière. Cela vous fera mieux

comprendre ma situation et la sienne et vous
servir. J'entre auprès de M. Richon pour accom-
plir la mission dont vous voulez bien vous
charger.

— Je désirerais bien aussi que vous fîtes
descendre devant vous dans le trou de sonde des
tringles de sondage dont vous mesureriez la lon-
gueur, et que l'on visserait les unes au bout des
autres jusqu'à ce qu'on soit arrivé au fond du trou
afin d'avoir de cette manière à partir du niveau
du sol la longueur totale que les tringles possi-
dent jusqu'au fond du trou, et si cela se peut
celle à laquelle se trouve arrêté le trépan.

Dans tous les cas, je tiens surtout à ce que
ces opérations se fassent devant vous.

— Je suis très-préoccupé de savoir si la malver-
lance n'est pas la cause de l'arrêt du trépan de
M. Richon. Ce que je crois en effet me
fait penser que quelque chose comme une
morce de fer aurait pu être jeté au dessus du
trépan pour l'empêcher de remonter. C'est à
vous seul que je dis cela, vous priant d'être
discret à ce sujet, mais de tâcher de vous rendre
compte si cela ne serait pas possible?

Faites le nécessaire pour que l'enquête
soit bien faite, je vous rendrai compte de
vos soins. Faites-moi connaître, aussitôt

que vous le pourrez le résultat de votre
démarche en me donnant réponse aux
questions ci-dessus.

Agréé, je vous prie, Monsieur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Gordon